

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 22

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fut acquise pour la construction d'un hôtel de premier ordre. L'une des maisons qui y existaient fut conservée pendant plusieurs années comme annexe, et remplacée plus tard par le joli chalet que nous y voyons aujourd'hui, à demi caché par de superbes ombrages.

Un concours fut dès lors ouvert pour le plan définitif de l'hôtel.

Le capital social, fixé à un million de francs, fut divisé en mille actions de mille francs.

Le premier conseil d'administration était composé de MM. E. Dapples, président; Duplan-Veillon, vice-président; Bory-Hollard, caissier; Emile de Crou-saz; S. Boiceau, ancien négociant à New-York; Pache, ancien maître voiturier; L. Chapuis, notaire, secrétaire.

Le 25 mars 1861, un somptueux banquet inaugurait l'hôtel de *Beaurivage*. La population d'Ouchy fêtait par l'accueil le plus empressé l'ouverture d'un établissement qui transformait l'aspect de cette petite localité, trop négligée jusque-là, et lui promettait un développement prospère. On tirait le canon; un bâtiment pavoisé était à l'ancre en face de l'hôtel et un drapeau surmontait la vieille tour d'Ouchy.

LE RÉMOULEUR

par Jean BARANCY.

II

Les autres n'en croyaient rien. Pour eux, Firmin Madel conserverait les principes reçus et ne saurait mener une autre existence, parce que, disaient-ils, c'est dans le sang... Il y en a qui aiment à dépenser et d'autres qui se complaisent à compter leur argent comme M^{lle} de Larodenne.

Mais le vieux mendiant avait le regard plus clairvoyant. Il ne fallait pas beaucoup étudier Firmin pour être certain qu'il ne serait pas de ces derniers. Ses yeux le disaient à défaut de sa voix, à défaut de ses actes. Et encore! Lui Jobin, ne l'avait-il pas surpris, un jour de la semaine que sa tante ne l'accompagnait pas, par extraordinaire, donnant vingt francs à une jolie fillette qui vendait des fleurs à la ville. Mais cela, Jobin ne le disait à personne. Ce que Firmin dut raconter ensuite pour excuser l'absence de ce louis, nul ne le sait: mais enfin il dut se justifier; car il redoutait plus que tout au monde le mécontentement de la vieille fille.

M. Madel, le notaire, étant mort du chagrin de ses mauvaises affaires et n'ayant pas laissé seulement de quoi payer un an de pension à l'orphelin, tout son avenir dépendait d'elle; d'elle seule il était en droit d'attendre un héritage et jugeait prudent d'acquiescer à toutes ses volontés. M. le curé qui, après avoir été le professeur de l'enfant, restait l'ami du jeune homme, se désolait de le voir ainsi.

« Va-t'en, lui disait-il, quitte cette maison, travaille! l'argent que tu gagneras te rendra plus heureux. Tu perds ton âme dans l'oisiveté et ton corps s'étiole dans la mollesse où tu vis. »

Mais Firmin n'écoutait pas.

Maintenant il semblait vraiment se complaire dans cette existence fade. Il n'aimait guère la vieille fille qui ne lui avait jamais, même au temps de sa petite enfance, témoigné d'affection, mais il aimait, il convoitait cet argent dont elle lui parlait toujours. Il se disait qu'il viendrait un moment où il serait sien et il ne voulait pas la quitter, dans la crainte qu'elle s'avisât de ne point tout lui donner.

M. le curé s'adressait alors à la tante:

« C'est ridicule de garder ainsi comme une jeune fille ce grand garçon robuste qui devrait piocher la terre plutôt que de rester inactif. Renvoyez-le! il faut qu'il apprenne le travail. Je me charge de lui trouver une occupation; j'ai des amis, des relations. »

Mais elle l'interrompait.

Y pensait-il? Firmin en quête d'un emploi? Elle ne le voulait pas. Il serait assez riche sans avoir à subir cette humiliation.

Le curé haussait les épaules et, devant cette mutuelle obstination, s'en remettait à Dieu, ce qui était le plus sage.

Le temps passa.

Enfin M^{lle} de Larodenne mourut, et toute sa fortune, environ quinze cent mille francs, revint à son neveu.

« Quinze cent mille francs! Eh bien, monsieur le curé, était-ce la peine de chercher un emploi? »

— Tout de même, répondit-il; car celui qui ne sait pas travailler, ne sait pas économiser.

— Economiser! A quoi bon? On va loin avec une semblable fortune.

— Certainement... quand on sait s'y prendre. On peut même faire beaucoup de bien, soulager des misères.

« On peut surtout s'amuser, » pensa Firmin.

Seul au monde, paresseux de nature, avide de tous les plaisirs, ce fut à Paris que le jeune homme voulut désormais habiter.

Et, dès lors, se réalisa la prédiction du vieux Jobin. Les écus dansèrent une jolie danse.

Les quelques soixante mille francs d'intérêt que lui rapportait le capital, lui suffirent la première année, mais furent insuffisants la seconde.

Qu'était-ce que soixante mille francs? Les cercles, les soupers, les chevaux ne devaient-ils pas les absorber en moitié moins de temps?

Il déplaça, ajouta une partie de son capital aux intérêts et continua sa folle vie.

Entraîné d'un côté, entraîné d'un autre, sans nulle expérience ni force de résistance, entouré de jeunes débauchés, ne possédant pas dans ce grand Paris tentateur un seul ami qui ne lui fût sincèrement dévoué, ne songeant pas à l'avenir qu'il entrevoyait à travers le prisme de toutes ses illusions, Firmin courut d'un trait, d'une haleine, pour ainsi dire, à la ruine de sa fortune et de sa santé.

Comme il avait raison, le vieux mendiant des Mousseux en disant: « Entassez, entassez, demoiselle, l'enfant plus tard saura bien dépenser. »

La fortune des avares finit souvent ainsi, gaspillée par des prodigues. Si la tante de Larodenne, par un miracle de Dieu, était revenue sur terre, le désespoir l'eût certainement remise immédiatement dans la tombe.

Firmin continua cette existence pendant six ans et s'arrêta alors forcément, cloué au

lit par une maladie de cœur, le seul héritage qui lui venait de son père.

Il fut dangereusement malade pendant près de deux mois, puis survint la période de convalescence, qui dura fort longtemps et pendant laquelle il eut tout le loisir de réfléchir sur l'instabilité des choses humaines, ne recevant que très rarement la visite de ses anciens compagnons de plaisir, pour lesquels il n'était guère intéressant maintenant.

D'autant plus que, même guéri, il ne pourrait certainement reprendre le train de vie abandonné: à peine lui restait-il trois cent mille francs.

Ah! c'est qu'il avait fait grandement les choses! Maintenant, il faudrait se restreindre... Se restreindre? Allons donc! Plutôt la mort qu'une vie besoigneuse.

Il résolut de garder ces trois cent mille francs là, chez lui, dans sa caisse, et de puiser à même.

Le médecin disait:

« Vous auriez bien peu de temps devant vous, mon cher ami, si vous négligez mes ordonnances. Croyez-moi, ménagez-vous, quittez Paris, ce tentateur qui vous ferait succomber; et, si vous ne le faites pas, ma parole, je ne vous donne pas trois ans de vie. »

Trois ans! Eh bien, avec cent mille francs par an on peut faire très bonne figure...

Firmin pensa:

« Ma vie s'épuisera en même temps que mon trésor. Nous finirons ensemble. »

Et il ne demandait pas autre chose.

(La fin samedi).

Les quatre âges. — Les poètes anciens divisaient l'âge du monde en quatre périodes différentes: 1° *l'âge d'or*, sous le règne de Saturne, ère d'innocence et de bonheur, d'abondance sans travail, de justice idéale, de paix et d'égalité, pendant laquelle un printemps perpétuel faisait de la terre un lieu de délices, et dont le nom est resté dans la langue de tous les peuples comme une métaphore poétique. 2° *l'âge d'argent*, sous le règne de Jupiter, qui marque un degré de moins dans l'état d'innocence et de bonheur. 3° *l'âge d'airain*, l'injustice commence à s'établir sur la terre, l'égalité disparaît, la propriété se fonde, et avec elle naissent la rapine et la guerre. 4° *l'âge de fer*, la nature devient avare de ses dons, tous les vices et tous les crimes envahissent la terre; Astrée, déesse de la justice, se réfugie dans les cieux.

Ce dernier âge est celui sous lequel nous vivons.

Cueilli au passage, à la sortie de la première représentation de *Miss Helyett*.

Deux dames se communiquent leurs impressions:

— C'est vraiment très bien joué, très amusant. Il est vrai qu'il y a beaucoup de sous-entendus.

— Oui..., mais la musique en est si jolie!...

— N'est-ce pas!

Deux dames sur le retour faisaient tout leur possible pour cacher le nombre de leurs années, et s'entendaient admirablement pour se prêter secours. Au commencement de l'année, la première qui visitait l'autre avait coutume de lui dire : « Chère amie, je viens vous demander quel âge il vous plaît que nous ayons cette année. »

Lausanne, le 25 mai 1892

Monsieur le rédacteur.

Vous avez rappelé, dans votre numéro du 30 avril dernier, qu'au commencement du siècle, l'hôtel du *Lion-d'Or*, rue de Bourg, hébergeait une foule d'étrangers, parmi lesquels on remarquait souvent de hauts personnages. A ces renseignements vous pourriez ajouter que le vendredi 4 octobre 1822, le roi de Prusse, voyageant sous le nom de comte de Ruppin, et venant de Neuchâtel, a couché au *Lion-d'Or*. Sa suite était de 14 voitures; 45 chevaux devaient être prêts à chaque station. Parmi les personnes qui accompagnaient Sa Majesté, on remarquait l'adjutant général de Witzleben et deux aides de camp, M. le comte de Pourtalès, le conseiller de cabinet Abrecht, le conseiller aulique Kruger, et son médecin ordinaire. Le roi se trouvait seul dans une calèche à 4 chevaux. Le lendemain, il est reparti de Lausanne à 9 heures du matin, après avoir visité quelques-uns de nos environs. Il a pris, par le Simplon, la route d'Italie, pour se rendre au congrès de Vérone.

Le Directoire fédéral avait été informé de ce passage par le ministre de Prusse, M. le comte de Meuron.

Le lundi suivant, les princes Louis et Charles de Prusse, fils du roi, arrivèrent à Lausanne et couchèrent de même au *Lion-d'Or*. Le lendemain ils repartaient pour Genève, avec une suite de six voitures.

Le 2 décembre de la même année, M. le comte de Capo d'Istria, ministre d'Etat de Russie, descendait au *Lion-d'Or*. Le lendemain, il recevait la visite de nos premiers magistrats, puis dînait ensuite avec eux chez M. le général de La Harpe. Le dimanche matin, il repartait pour Genève.

Enfin la même semaine, le célèbre banquier, M. le baron de Rothschild, venant de Vérone et se rendant à Paris, s'arrêtait à l'hôtel du Faucon.

(Un abonné)

Chant national.

Nous intéresserons sans doute bon nombre de chanteurs vaudois, — les jeunes tout particulièrement, — en leur rappelant, en quelques lignes, l'origine de notre chant national : *O monts indépendants, etc.*

Le conflit qui éclata entre la Suisse et la Prusse, en janvier 1857, au sujet de la principauté de Neuchâtel, mit tout notre pays en mouvement. Les troupes marchaient à la frontière, les communes votaient un supplément de solde à nos soldats, des comités de dames et de citoyens dévoués ouvraient partout des souscriptions pour leur envoyer des vêtements chauds, chacun répondait d'une manière ou de l'autre à l'appel adressé par la gravité des événements.

D'un autre côté, nos poètes encourageaient la défense du sol natal par des productions littéraires, des strophes empreintes du plus ardent amour de la patrie, étaient publiées chaque semaine dans nos divers journaux.

On put juger alors combien on sentait le besoin, — surtout dans la Suisse française, — d'avoir un chant national. La Suisse allemande avait le sien.

Aussi la section genevoise de la *Nouvelle Zofingue*, ouvrit-elle un concours pour la composition d'un chant populaire sur l'air du *Ruffst du mein Vaterland*. Un jury nommé d'avance était chargé de décerner un prix de 100 francs à la meilleure composition qui lui serait soumise. Ce jury, composé de MM. Naville, professeur, Wolf, professeur, Th. Necker, Henri Duboiset, Ed. Barde, se réunit le 22 janvier 1857, examina 35 compositions reçues de divers points de la Suisse, et couronna celle de M. Henri Rœrich, qui se trouve aujourd'hui dans tous nos recueils de chants patriotiques, sous le titre : *Chant national* :

O monts indépendants,
Répétez nos accents,
Nos libres chants;
A toi, patrie,
Suisse chérie,
Le sang, la vie
De tes enfants.

Nous voulons nous unir,
Nous voulons tous mourir
Pour te servir.
O notre mère,
De nous sois fière,
Sous ta bannière,
Tous vont partir.
Etc., etc.

Onna metcheinta bita.

Lè dzeins de velès que ne s'avont pas nadzi, qu'ont poaire de l'édhie et que se volliont tot parâi bâgni, pâovont allâ dein dâi mâisons espret, iô lâi a dâi petits cabinets avoué dâi z'espèces d'audzo ein fer blianç qu'on pâo mettrè de l'édhie dedein. Cein resseimbiè à clliào petits tsai ein vouzi, à tràr ruès, qu'on prominè lè petits z'einfants, et y'a duè golettès, iena avoué de l'édhie tsauda et l'autra avoué de la frâide, que n'ia qu'à veri dâi robinets po lé fèrè peci; et l'est dein clliào z'audzo, que sont bêlons, qu'on sè fourrè po sè mettrè godzi.

Dein lè veladzo, n'est pas dinsè qu'on sè bâgnè. Se n'ia min de lé, lè z'einfants vont tot bounameint dein on rio, et poru que lâi pouéssont vouaffâ et triclliâ, et lâi dzevatâ on bocon, c'est tot cein que lâo z'ein faut. Por no, quand n'étiâ dzouveno, n'allâvi pè la Mollombaz âo bin pè la Venodze, à 'na pliace qu'on lâi desâi *lo got do charron*. On montâvè su 'na grougne qu'avancivè su l'édhie, et *piaff!* on châtâvè dedein, que cein fassâi dâi z'ecclierbottâières qu'on lâi s'amusâvè gaillâ; et coumeint la Venodze étai prâo prévonda à cllia pliace, on lâi poivè apreindrè à nadzottâ.

Dou brâvo citoyeins qu'étiènt z'u pè la vela, passâvont dévant iena de clliào mâisons iô y'avâi on einseigne que y'avâi dessus : *Bains*, et coumeint y'avâi onna pancarte allietâie à la porta, s'approustont po la liairè. Lâi avâi dessus : « Un pédicure est attaché à l'établissement. »

— Mâ, fe ion dâi dou, que dâo diabio cein pâo-te bin ètrè, on péditiure ?

— N'ein sé trào rein, repond l'autro; mâ dein ti lè cas cein dussè ètrè onna metcheinta bita.

— Te crâi ?

— Et oi.

— Et porquî ?

— Porquî! po cein que sont d'obedzi de l'attatsi.

Lè cinq dâi de la man.

— Tè rappelè-tou, Sami, coumeint on appelâvè lè dâi de la man, quand n'étiâ petits ?

— Et oi Abran.

— Coumeint, dza ?

— Podju, létse-potse, grand dâi, damuzalla, petit dâi.

— C'est justo.

Au lavoir.

Nos lecteurs se souviennent — tous les journaux l'ont raconté — qu'à la Mi-Carême, les blanchisseuses des divers lavoirs de Paris ont eu leur fête, avec grand cortège, char triomphal, cavalcade, etc. Chaque lavoir nomme sa reine, organise son groupe et prend part au cortège général. — Dès l'année dernière, une innovation, une attraction nouvelle fut apportée au programme; tout en observant fidèlement le principe d'une reine par lavoir, on institua une reine entre les reines. La reine des reines de 1892 était Mlle Delabarre, jeune fille de 16 ans, travaillant au Lavoir-Moderne, rue Oberkampf. Aimée de toute la corporation, elle n'a pas eu de peine à enlever les suffrages de ses camarades de labeur.

Tout Paris, à son passage sur son char triomphal, lui a fait des ovations chaleureuses, car il aime cette royauté du travail et sait l'honorer.